

30 jan 2026 -16:31

Inauguration du nouveau Palais de Justice de Namur

Ce vendredi 30 janvier 2026, le nouveau Palais de Justice de Namur a été officiellement inauguré en présence de la ministre de la Justice, Annelies Verlinden, et de la ministre de l'Action et de la Modernisation publiques, chargée de la Gestion immobilière de l'État, Vanessa Matz.

“ Le nouveau Palais de Justice de Namur symbolise une Justice moderne, accessible, sûre et efficace pour l'ensemble des justiciables, magistrats et membres du personnel. Ce projet ambitieux, fruit d'une étroite collaboration entre l'Ordre judiciaire, la Régie des Bâtiments, le SPF Justice et de nombreux partenaires, est un exemple pour la rénovation d'autres bâtiments judiciaires dans notre pays.”

Annelies Verlinden
ministre de la Justice

“ Un État de droit qui fonctionne bien repose sur des bâtiments où les collaborateurs de la justice peuvent travailler dans les meilleures conditions. C'est ce que nous réalisons à Namur avec ce nouveau Palais de Justice. La conception du bâtiment tient compte de l'accessibilité, de la durabilité, de la sécurité et du bien-être des collaborateurs et des visiteurs. Il s'agit d'un projet ambitieux tourné vers l'avenir que la Régie des Bâtiments et la Justice ont concrétisé ensemble.”

Vanessa Matz

ministre de l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'État, du Numérique et de la Politique scientifique

Un investissement pour une justice accessible, moderne et centralisée

Situé sur le site des Casernes Léopold, ce bâtiment moderne accueille depuis plusieurs mois l'ensemble des juridictions namuroises, désormais réunies sur un site unique, accessible, fonctionnel et sécurisé.

Cette inauguration constitue l'aboutissement d'un projet mené en étroite collaboration entre l'Ordre judiciaire, la Régie des Bâtiments et le SPF Justice et une étape importante dans la modernisation du parc immobilier judiciaire belge.

Une réponse concrète aux enjeux d'accessibilité

Avec pas moins de 219 bâtiments judiciaires répartis sur le territoire, le parc immobilier de la Justice est historiquement très dense et, pour une large part, vieillissant. Nombre de ces infrastructures ne répondent plus aux standards actuels en matière d'accessibilité, de sécurité, de bien-être au travail, ou d'efficacité énergétique.

Face à ce constat, le SPF Justice, la Régie des Bâtiments et leur tutelle politique respective ont engagé une politique d'investissement ambitieuse visant à moderniser et à adapter en profondeur les infrastructures judiciaires.

La rationalisation du parc immobilier s'inscrit dans cette dynamique, privilégiant des sites de qualité, plus accessibles, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, mieux équipés et plus durables.

Le nouveau Palais de Justice de Namur illustre concrètement cette approche : la centralisation des juridictions, des infrastructures modernes, et l'amélioration des conditions de travail.

Un bâtiment durable et écologique

L'ensemble du projet s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale. Le bâtiment est composé de matériaux durables (extérieur et sol de la Salle des pas perdus en pierres bleues belges naturelles et pierres de Vinalmont, châssis intérieurs en bois, mobilier en bois dans les salles d'audience et

acier corten) et répond aux critères de haute performance énergétique (norme Ew-QZEN).

Il dispose d'un type de double vitrage complété d'un vitrage supplémentaire à l'extérieur, offrant une meilleure isolation thermique et acoustique. Il est également doté d'une citerne d'eau de pluie de 170 m³ permettant d'alimenter les toilettes et les toitures végétales intérieures et dispose d'un bassin d'orage de 108 m³ et d'une citerne incendie de 120 m³.

Enfin, le bâtiment est également équipé de 664 panneaux photovoltaïques, d'une puissance de 267 kWc, qui permettront de réduire la production de CO₂ d'environ 111 tonnes par an.

Le Palais de Justice en chiffres

- 34.652 m² de superficie brute
- 14 salles d'audience + 1 Cour d'assise
- 664 panneaux photovoltaïques
- 79 emplacements de parking pour le personnel
- 1 salle des pas perdus et 4 étages

Un Palais de Justice pleinement en activité

Si l'inauguration officielle a lieu aujourd'hui, le nouveau Palais de Justice est opérationnel depuis plusieurs mois. La première audience s'y est tenue le 19 mai dernier, marquant le début effectif de l'activité judiciaire sur le site.

Le déménagement des juridictions s'est déroulé de manière progressive et par phases, afin de garantir la continuité des services. À l'issue de ce processus, toutes les juridictions namuroises sont désormais rassemblées sous un même toit, à savoir :

- le Tribunal de l'Entreprise ;
- la Cour du Travail ;
- le Tribunal du Travail ;
- l'Auditiorat du Travail ;
- le Tribunal de Police ;
- les Justices de paix ;
- le Parquet du Procureur du Roi ;
- le Tribunal de Première Instance.

Une opération logistique d'envergure

La centralisation des juridictions namuroises a représenté une opération logistique majeure. Pas moins de 11.000 mètres courants d'archives et de dossiers ont été transférés, soit l'équivalent de 282.000 codes civils empilés.

Un tel déménagement a pu être mené à bien grâce à une planification rigoureuse et à une collaboration étroite entre les juridictions, les gestionnaires de projet, le service Buildings & Facilities du SPF Justice, la Régie des Bâtiments et les partenaires externes.

La justice de demain

Le nouveau Palais de Justice de Namur s'inscrit dans une dynamique appelée à se poursuivre, guidée par une même exigence : garantir un service public judiciaire accessible, inclusif, sécurisé, et respectueux des citoyens comme des professionnels qui le font vivre.

À travers cette approche, le SPF Justice et la Régie des Bâtiments, en collaboration avec d'autres partenaires, posent les bases de futurs projets visant à adapter durablement les infrastructures judiciaires aux besoins actuels et à venir, au service d'une Justice plus efficace et plus proche.

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Steven Hus (NL) -Sylvie Decraecker (FR)
+32 (0)477 33 61 24
+32 (0)475 80 71 20
press@buildingsagency.be